

Réglementation

Choix de l'éclairage de sécurité selon le type et la catégorie

Choix de l'éclairage de sécurité selon le type et la catégorie

Établissement		Catégorie				
Type	Description	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}
		> 1500 p	701 à 1500 p	301 à 700 p	< 300 p selon Ets	selon Ets
J	Structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées avec éclairage de remplacement	■	■	■	■	■
	Structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées sans éclairage de remplacement	■	■	■	■	■
L	Salles de spectacle, conférences, projections	■	■	■	■	■
M	Magasins, centres commerciaux	■	■	■	■	■
N	Restaurants, bars	■	■	■	■	■
O	Hôtels avec éclairage de remplacement	■	■	■	■	■
	Hôtels sans éclairage de remplacement	■	■	■	■	■
OA	Hôtels et restaurants d'altitude	■	■	■	■	■
P	Salles de danse, salles de jeux	■	■	■	■	■
R	Enseignement	■	■	■	■	■
	Enseignement avec locaux à sommeil sans éclairage de remplacement	■	■	■	■	■
S	Bibliothèques, archives	■	■	■	■	■
T	Salles d'exposition	■	■	■	■	■
U	Établissements de soins	■	■	■	■	■
	Établissements de soins avec locaux à sommeil sans éclairage de remplacement	■	■	■	■	■
V	Établissements de culte	■	■	■	■	■
W	Administrations, banques, bureaux	■	■	■	■	■
X	Centres sportifs couverts	■	■	■	■	■
Y	Musées	■	■	■	■	■
GEEM	Grands établissements à exploitation multiple, effectif > 15 000 places	■	■	■	■	■
GA	Gares	■	■	■	■	■
PA	Établissements de plein air	■	■	■	Selon avis de la commission de sécurité	
		■	■	■	■	■
PS	Parcs de stationnement couvert	■	■	■	■	■
SG	Structures gonflables	Selon la nature de l'établissement				■
		■	■	■	■	■
CTS	Chapiteaux, tentes	■	■	■	■	■
EF	Établissements flottants	■	■	■	■	■
ERT	Établissements industriels	■	■	■	■	■
BH	Bâtiments d'habitation	■	■	■	■	■

■	Éclairage de sécurité alimenté à partir d'une source centrale
■	Éclairage de sécurité alimenté à partir d'une source centrale ou de blocs autonomes
■	BAEH + BAES ou source centrale avec autonomie 6 heures
■	Type non permanent alimenté à partir de blocs autonomes habitations (BAEH) ou source centrale autonomie 6 heures
■	BAES uniquement
■	Catégorie qui n'existe pas